

Agence Intermutualiste

Communiqué de presse 28 avril 2006

LES CESARIENNES EN BELGIQUE Recours croissant et différences entre les hôpitaux

Depuis les années 1970, les taux de césarienne augmentent dans la plupart des pays industrialisés sans que cela n'apporte de bénéfice en terme de santé maternelle et infantile.

En Belgique aussi, cette augmentation est inquiétante : en 1988 les femmes belges étaient 11,5% à accoucher par césarienne ; in 2004 elles sont 18,45% !

L'Agence Intermutualiste a analysé cette augmentation et essayé d'identifier des paramètres qui y sont associés.

Des caractéristiques des patientes, des obstétriciens et des maternités influencent le taux de césarienne

L'AIM rassemble les données de toutes les mutualités et les analyse.

Dans cette étude, les 104.807 accouchements facturés en 2002 par les hôpitaux aux mutualités ont été analysés. 18,0% de ces accouchements ont eu lieu par césarienne.

- *Plus les femmes sont âgées* lors de l'accouchement, plus leur risque de césarienne est élevé ; *les femmes socialement défavorisées* ont un risque de césarienne légèrement plus élevé. Quant au *lieu d'habitation*, les femmes qui résident dans les provinces de Liège et du Limbourg ont plus de risque d'accoucher par césarienne que celles qui résident à Bruxelles, Namur ou dans le Brabant Wallon.
- *Les obstétriciens* qui réalisent plus de 100 accouchements par an ont un pourcentage de césarienne plus bas. Le taux de césarienne est également influencé à la baisse lorsqu'ils sont plus expérimentés. Le fait de travailler sur plusieurs sites hospitaliers n'a pas d'effet.
- Le volume annuel d'accouchement des *maternités* n'est pas corrélé à leur taux de césarienne. Par contre, lorsque l'accouchement se déroule dans une maternité associée à un centre de néonatalogie intensive (NIC)- il y a 19 centres reconnus en Belgique-le risque d'accoucher par césarienne est de 1,09 fois plus élevé.. Plus remarquable encore est la variabilité du taux de césarienne entre les hôpitaux du même type : dans les hôpitaux avec centre NIC le taux varie de 13,3% à 26,8%; dans les hôpitaux sans centre NIC, le taux varie de 8,0% à 31,8% !

Ces constatations inquiètent

L'augmentation du taux de césarienne en Belgique ne s'explique pas par une augmentation parallèle des risques obstétricaux. Mais elle inquiète par ses conséquences possibles sur la qualité des soins et son impact sur les coûts à charge tant des patientes que de la collectivité.

La grande variation de taux de césarienne entre les hôpitaux pose également question : de tels écarts ne peuvent être expliqués uniquement par des différences de profil de risque entre maternités.

Besoin de sensibilisation

Il est temps de sérieusement remettre en question cette hausse continue des taux de césarienne en Belgique et surtout les différences entre hôpitaux. Des expériences à l'étranger sur la maîtrise du taux de césarienne nous apportent des informations intéressantes et des pistes d'actions.

Parmi les pistes d'action, citons l'information des affiliées sur les bénéfices et les risques des césariennes ; l'information des médecins sur leur pratique par rapport à celle de leurs pairs ; la mise en place d'un système d'accréditation des hôpitaux avec standards pour la prise en charge obstétricale ; la réévaluation des incitants financiers pour la césarienne et l'accouchement par voie basse.

Les mutualités assumeront leur rôle dans chacun de ces domaines d'action.

Le rapport complet se trouve sur www.cin-aim.be.

Pour plus d'informations :

Marie Claire Musin, service presse de la Mutualité Socialiste 02/515 05 78 -0476/44 27 71 -
marieclaire.musin@mutsoc.be

Brigitte Jaspard, service presse Mutualité Chrétienne, 02/246 48 58 - 0478/25 04 82 –
brigitte.jaspard@mc.be